Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 614

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PAGE 1

BPS: ce n'est pas la première fois

graves difficultés au cours de son grand siècle (112 ans) d'existence.
En 1933, la Confédération dut ouvrir un crédit de cent millions de francs pour assainir la BPS et «plusieurs dizaines de milliers de petits épargnants et 30 000 emplois» (la BPS actuelle occupe environ 4720 personnes).
Après la deuxième guerre mondiale, la Confédération rentra dans ses fonds, et se retira d'une banque dont elle avait détenu la majorité.
Ces dernières années, la Confédération s'est contentée d'offrir d'anciens conseillers fédéraux radicaux à la BPS, qui en a fait les présidents de son conseil d'administration (Paul Chaudet depuis 1975, Ernst Brugger depuis 1977).

NB. La campagne de relations publiques des banques suisses dans toute la presse suisse tombe à pic: il en faudra des encarts publicitaires pour nous expliquer que les «affaires» qui font les gros titres des journaux ne sont que des accidents de parcours, dont il faut parler le moins possible, au risque de compromettre la santé de la place financière helvétique et de provoquer la disparition de places de travail.
On ne saurait du reste trop conseiller à l'Association suisse des banquiers de poursuivre son effort au-delà des frontières helvétiques, et en particulier, si on suit l'actualité récente, en *France* où le blason des banques suisses semble légèrement se ternir à mesure que l'affaire Paribas permet de mettre à jour les techniques quasi industrielles d'évasions de capitaux vers notre pays; en *Allemagne fédérale*, où «Der Spiegel» raconte l'histoire d'un jongleur allemand de la finance qui aurait escroqué des millions à ses clients allemands en utilisant un compte numéroté de l'UBS à Zurich; aux *Etats-Unis* bien sûr, où la BPS défraye également la chronique, puisqu'elle vient d'être suspendue pour trois mois de la bourse aux matières premières (refus de livrer à l'instance compétente, sous le prétexte du secret à l'helvétique, le nom des clients pour le compte desquels elle s'est déployée sur le marché de l'argent en 1979 et 1980), mesure tout à fait exceptionnelle dans le milieu feutré de la banque internationale; au *Brésil* enfin, où un journal vient de relater de quelle façon des militaires de haut rang et des ministres auraient exporté des millions en Suisse (qu'on se rassure! justice a déjà été faite sur la personne des journalistes qui avaient vendu la mèche: comparution devant un tribunal militaire et condamnation à 27 mois de prison).

FLONFLONS

Le drapeau de la BCV

Lundi 9 novembre se tenait l'assemblée générale des actionnaires de la BCV: adoption des statuts conférant de nouvelles compétences à ladite assemblée, augmentation du capital-social, splitting des actions (l'action de 500 francs se scinde en deux de 250 francs) afin d'ouvrir la banque à la «base profonde».
Une cérémonie bien émouvante: comme prévu (DP 612), le chef du Département de l'instruction publique, le radical Junod, présidait avec, à sa droite, les drapeaux vaudois et suisse, à sa gauche, vibrant, flambant neuf, le drapeau de la BCV, aux couleurs de l'institution, orange (sans tirer sur le rouge, quelle horreur...) j'aime mon pays et ma banque.
Un montage audio-visuel explique aux actionnaires l'histoire et les activités de la banque. Après quelques documents du milieu du siècle passé, un petit personnage, déséquilibré par sa brioche, vante les services que peut offrir la BCV «comme n'importe quelle grande banque commerciale», du crédit au prêt personnel. Un bon montage... qui montre que la direction générale ne se fait aucune illusion sur le niveau intellectuel de ses actionnaires: le slogan répété jusqu'à la lassitude vaut n'importe quelle explication.
Plat de résistance, enfin, le buffet... fameux, excellent, à refaire chaque année maintenant que l'assemblée générale peut se rénir annuellement au lieu de tous les deux ans...
Vivement l'année prochaine...
Peut-être la BCV, dans son dynamisme, aura-t-elle organisé un grand concours musical, afin d'avoir, elle aussi, son hymne: ... «Roulez tambours pour couvrir la frontière... française (?)».

GENÈVE

Le fric de la droite

Les socialistes genevois ne pavoiseront pas avec trop d'ostentation après l'élection de Christian Grobet au Conseil d'Etat: c'est vraiment avec une marge minimum que l'écart a été marqué avec l'«indépendant» A. Werner. Le fait saillant de ces dernières semaines aura été la révélation au grand jour d'une droite arrogante, sûre de ses moyens financiers, investissant sans vergogne dans l'astuce éculée du candidat hors-parti-mais-de-droite.
Reste que, après ce double passage aux urnes, le verdict populaire est net: une gauche toujours aussi minoritaire à l'exécutif cantonal et une majorité de droite plus nette que jamais au Grand Conseil. Dans ces conditions, trouver le plus rapidement possible leurs marques sera la tâche prioritaire des partis communiste et socialiste, tâche d'autant plus ardue que le recul du Parti du Travail rend encore plus criant le manque de relais de la gauche dans les couches les plus défavorisées de la population.